

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 JUILLET 2020

Département HAUTE-SAÔNE Arrondissement de VESOUL Canton de MARNAY Nombre de membres 15 Nombre de Présents 14 Date de convocation 01/07/2020 Date affichage 08/07/2020	EXTRAIT DU REGISTRE Des délibérations du Conseil Municipal De la commune d'ETUZ <u>Séance du 06 juillet 2020</u> L'an deux mille vingt, le six juillet, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, Hervé TABOURNOT. <u>Etaient présents</u> : Messieurs : H. TABOURNOT, G. GERMAIN, C. BOURIOT, J-B LETOUBLON, H. MEDINA, J-M ROZAI, A. VILLARD. Mme(s) : G. JACCOUD, A. BERNIER, S. DUGAST, M. IACOVELLI, N. PELLETIER, E. PICHOT, L. SANCEY <u>Absents excusés</u> : P. JEANNEY (donne procuration à H. Tabournot) <u>Absents</u> : / <u>Secrétaire de séance</u> : Annie Bernier
--	--

1) Budget Primitif Communal 2020

Après présentation de M. le 1^{er} adjoint, délégué aux finances, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le Budget Primitif de la Commune pour 2020 qui s'équilibre comme suit :

TOTAL PAR SECTION	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	512 450€	512 450€
INVESTISSEMENT	360 827€	360 827€
TOTAL BUDGET 2017	873 277€	873 277€

2) Devis feux d'artifices août

M. le Maire présente un devis de SPL Event concernant le feu d'artifice initialement prévu au 14 juillet et reporté au 29 août. Le coût total est de 4000€ partagé par moitié avec la commune de Cussey-sur-l'Ognon, soit un coût réel pour Etuz de 2000€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de valider le devis proposé et d'autoriser M. le Maire à signer tous les documents se rapportant à l'opération.

3) Délégués CNAS

Suite au renouvellement des assemblées délibérantes, il convient de désigner les délégués au CNAS, il y aura 1 délégué élus ainsi qu'1 délégué agents.

Après en avoir délibéré, les personnes déléguées sont les suivantes :

Délégué élus : M. Tabournot Hervé

Délégué agents : Mme Gros Sophie

4) Vente DACIA

M. le Maire expose que, suite à l'achat du Jumper, il est proposé de mettre en vente le véhicule Dacia. Le prix de vente présenté est de 7500€. Un acheteur potentiel s'est déjà présenté.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'autoriser la vente du véhicule Dacia au prix de 7500€ TTC et d'autoriser M. le Maire à effectuer toutes les démarches et signer tous les documents se rapportant à cette vente.

5) Questions diverses

- Opération nettoyage village : cette opération est prévue les 25/26 et 27 septembre 2020, en partenariat avec les centres E. Leclerc. Il conviendra de prévoir 30 personnes ou plus. Le Conseil Municipal approuve ce projet.
- Repas des Anciens/ fête de fin d'année : le traiteur habituel, en conséquence de la crise, a dû fermer son commerce. Il conviendra donc de réétudier le choix du traiteur. De même, les différentes tranches d'âges concernant le repas des anciens ou les colis de Noël seront discutées en septembre. De même, l'organisation de la fête de Noël des enfants sera abordée en septembre.

Fin de séance : 22h